

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MARIA-CHAPDELAINE**

Le vingtième jour du mois d'avril deux mille-vingt-un se tenait, à 19h00, à la Caserne de Normandin, une assemblée régulière du conseil d'administration de la Régie Intermunicipale de Sécurité Incendie G.E.A.N.T..

SONT PRÉSENTS :

M. Michel Perreault, président et représentant de Girardville
Mme Carole Bouchard, représentante de St-Edmond-les-Plaines
M. Mario Fortin, représentant de la Ville de Normandin
Mme Isabelle Thibeault, représentant d'Albanel
M. Alain Tremblay, représentant de Saint-Thomas-Didyme

SONT AUSSI PRÉSENTS :

Mme Nadia Genest, secrétaire-trésorière
M. Jerry Piquette, directeur général

1.- Ouverture de la séance

M. Michel Perreault souhaite la bienvenue à tous les membres du conseil d'administration ainsi qu'aux personnes-ressources.

2.- Administration

2.1) Revue de l'ordre du jour et insertion des affaires nouvelles

12-04-2021

Il est proposé par M. Mario Fortin, appuyé et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le Conseil administration de la Régie intermunicipale de Sécurité incendie GÉANT accepte l'ordre du jour tel que présenté, et en y laissant la possibilité d'y ajouter des sujets.

2.2) Exemption de lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 mars 2021

13-04-2021

Il est proposé par M. Alain Tremblay, appuyé et résolu à l'unanimité des membres présents :

D'exempter la lecture et d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 16 mars 2021.

2.3) Suivi au procès-verbal

Aucun

2.4) Déclaration des conflits d'intérêts

Aucune déclaration

2.5) Liste des comptes de mars 2021

CONSIDÉRANT QUE le comité des finances a analysé tous les comptes mars 2021 lors d'une rencontre distincte à cette fin et que le tout est à la satisfaction des représentants dudit comité;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'accepter les comptes du mois de mars 2021, et d'entériner les comptes préautorisés et/ou contractuels;

14-04-2021

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Alain Tremblay, appuyé et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration approuve et entérine le paiement des salaires, des comptes de dépenses, des achats ainsi que les comptes contractuels et/ou préautorisés du mois de mars 2021 pour un montant de 81 525.32 \$. Le tout, tel qu'il apparaît sur les listes préparées en détail et déposées à chacun des membres du conseil d'administration de la susdite Régie Intermunicipale, après avoir été soigneusement vérifiées par le comité des finances.

2.6) États financiers au 31 mars 2021

La secrétaire-trésorière présente les états financiers au 31 mars 2021.

2.7) Modification des séances 2021

15-04-2021

Il est proposé par Mme Isabelle Thibault, appuyé et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE la résolution a pour objet de modifier l'heure des séances ordinaires du conseil d'administration pour le restant de l'année 2021.

QUE le calendrier des séances ordinaires du conseil administration pour l'année 2021 soit et est modifié de la façon suivante :

LE MARDI, 18 MAI À 19 H 00

LE MARDI, 15 JUIN À 19 H 00

LE MARDI, 13 JUILLET À 19 H 00

LE MARDI, 17 AOÛT À 19 H 00

LE MARDI, 21 SEPTEMBRE À 19 H 00

LE MARDI, 19 OCTOBRE À 19 H 00

LE MARDI, 16 NOVEMBRE À 19 H 00

LE MARDI, 21 DÉCEMBRE À 19 H 00

2.8) Ristournes MMQ

La Régie a reçu un montant de 1 079 \$ de la Mutuelle des municipalités du Québec à titre de ristournes pour l'année 2020.

2.9) Adhésion à l'ADMQ – Secrétaire-trésorière

CONSIDÉRANT QUE l'adhésion à l'ADMQ est dans l'intérêt de la saine gestion de la Régie;

CONSIDÉRANT QUE l'association des directeurs municipaux du Québec offre de nombreux services qui permettent d'acquérir de nouvelles connaissances tout en favorisant les échanges entre les membres et l'établissement d'un réseau de contacts;

16-04-2021

Il est proposé par M. Mario Fortin, appuyé et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE ce conseil autorise le paiement de 569.13 \$, taxes incluses, pour l'adhésion de Madame Nadia Genest, secrétaire-trésorière, à l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ).

2.10) Annulation – affectation de l'excédent accumulé pour l'année 2020

CONSIDÉRANT QUE la Régie a affecté le surplus accumulé sur le budget 2020, pour un montant de 16 000 \$;

17-04-2021

Il est proposé par M. Alain Tremblay, appuyé et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration annule l'affectation du surplus accumulé pour l'année 2020.

3.- Sécurité Incendie

3.1) Statistique du Service incendie

Le directeur général présente les statistiques au 31 mars 2021.

3.2) Rapport du directeur général

Monsieur Piquette résume les activités du service incendie pour le mois de mars 2021.

Il y a eu pendant le mois de mars, suspension des activités de pratique et de formation dû au nombre élevé de cas de coronavirus dans le secteur.

4.- Sécurité civile

5.- Insertion de nouveaux objets

5.1) En attente – Décret du MAMH

Remis au mois prochain

5.2) Suivi - Aide financière - Soutien à la coopération intermunicipale du fonds régions et ruralité - Acquisition d'équipements informatiques et d'une Solution Géomatique

La Régie est en attente du décret pour commencer le projet.

5.3) Prolongation - Aide financière - Soutien à la coopération intermunicipale du fonds régions et ruralité - Volet III

La Régie est en attente du décret pour terminer ce projet.

6.- Urbanisme et environnement

7.- Sécurité et Bien-être du milieu de vie

8.- Affaires nouvelles

8.1) Frais de déplacement

CONSIDÉRANT QUE la Régie a adopté le 19 mars 2015, la résolution 114 -03-2015 déterminant la méthode de calcul pour établir l'indemnité pour l'utilisation de son véhicule personnel;

CONSIDÉRANT QUE la Régie désire être efficient dans ses procédures de travail;

18-04-2021

Il est proposé par M. Alain Tremblay, appuyé et résolu à l'unanimité des membres présents :

D'abolir la résolution n°114-03-2015 concernant le calcul du taux de remboursement des frais de déplacements;

DE déterminer annuellement l'indemnité pour l'**utilisation du véhicule personnel** au bénéfice de la Régie;

DE fixer, pour les mois d'avril à décembre 2021, une indemnité de 0,50 \$ du kilomètre parcouru.

9.- Correspondance

9.1) Ville de Normandin – Résolution – Services inspecteur aux municipalités – Chiens dangereux

La correspondance est déposée aux archives.

9.2) Ville de Normandin - Résolution – Maintien de la Régie et insertions de nouveaux objets

La correspondance est déposée aux archives.

9.3) Municipalité de St-Edmond-les-plaines - Résolution – Services inspecteur aux municipalités – Chiens dangereux

La correspondance est déposée aux archives.

9.4) Municipalité de St-Edmond-les-plaines - Résolution – Maintien de la Régie et insertions de nouveaux objets

La correspondance est déposée aux archives.

9.5) Municipalité d'Albanel - Résolution – Maintien de la Régie et insertions de nouveaux objets

La correspondance est déposée aux archives.

10.- Période de questions

Aucune.

11.- Prochaine assemblée

La prochaine assemblée sera tenue le mardi, 18 mai 2021 à 19 heures à la Caserne de Normandin.

9.- Levée de l'assemblée régulière

19-04-2021

Il est proposé par Mme Carolle Bouchard, appuyé et résolu à l'unanimité des membres présents que l'assemblée soit close à 20h00.

Nadia Genest
Secrétaire-trésorière

Michel Perreault
Président

Je, Michel Perreault, président, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature, par moi, de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Michel Perreault
Président